



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 7 février 2019 à 9 h  
Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Pierre LESSARD-BLAIS, maire d'arrondissement  
Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga  
Madame Laurence LAVIGNE LALONDE, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe  
Madame Karine BOIVIN ROY, conseillère du district de Louis-Riel  
Madame Suzie MIRON, conseillère du district de Tétéreaultville

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Dina TOCHEVA, secrétaire d'arrondissement substitut  
Monsieur Serge VILLANDRÉ, directeur d'arrondissement

**NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :**

Aucun citoyen.

---

**Ouverture de la séance.**

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 9 h 04

---

**CA19 27 0034**

**Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.**

ATTENDU que tous les élu(e)s sont présents;

ATTENDU qu'ils consentent à l'ajout de deux dossiers;

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Suzie MIRON

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé en ajoutant les deux dossiers suivants :

**40.01** Autoriser la tenue du Salon des reptiles au Collège de Maisonneuve, les 2 et 3 mars 2019 - 1193264002.

**50.01** Accepter la réorganisation de l'arrondissement - 1193264001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

---

**Déclaration des élu(e)s.**

Aucune déclaration.

---

**Période de questions des citoyens.**

Aucune question n'est posée.

---

**CA19 27 0035**

**Approuver les ententes entre la Ville de Montréal et la Commission scolaire de Montréal (CSDM) ainsi que la Commission scolaire English-Montréal (CSEM), régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux. Mandater le directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social pour négocier et convenir des deux conventions d'utilisation.**

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Suzie MIRON

Et résolu :

D'approuver les ententes entre la Ville de Montréal et la Commission scolaire de Montréal (CSDM) ainsi que la Commission scolaire English-Montréal (CSEM), régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux.

De mandater le directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social afin de préciser avec la CSEM et la CSDM, les termes de la convention d'utilisation (soit les aspects opérationnels et administratifs) concernant les installations et équipements de sports, de loisirs, les bibliothèques et les maisons de la culture sous la responsabilité du conseil d'arrondissement et autoriser madame Dina Tocheva, secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ces ententes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1191572001

---

**CA19 27 0036**

**Autoriser la tenue du Salon des reptiles au Collège de Maisonneuve, les 2 et 3 mars 2019.**

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Éric Alan CALDWELL

Et résolu :

D'autoriser la tenue du Salon des reptiles au Collège de Maisonneuve, les 2 et 3 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1193264002

---

**CA19 27 0037**

**Accepter la réorganisation de l'arrondissement.**

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Suzie MIRON

Et résolu :

D'abolir la Direction des services administratifs.

D'abolir le poste de directeur des services administratifs.

D'accepter la proposition de nouvel organigramme de l'arrondissement.

De permettre la mise en disponibilité du titulaire actuel, qui, entre-temps, remplira les mandats qui lui seront confiés par le directeur d'arrondissement.

D'autoriser la mise en œuvre de ces changements immédiatement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

50.01 1193264001

---

**Période de questions des membres du conseil.**

Aucune question n'est posée.

70.01

---

**Levée de la séance.**

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais déclare la séance levée à 9h 06.

70.02

---

---

Pierre LESSARD-BLAIS  
maire d'arrondissement

---

---

Dina TOCHEVA  
secrétaire d'arrondissement substitut

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 11 mars 2019.